

## CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU VENDREDI 30 AVRIL 2021

Correspondent  
[sg@ibr-ire.be](mailto:sg@ibr-ire.be)

Notre référence  
JL/AV2021

Votre référence

Date  
2 avril 2021

Chère consœur,  
Cher confrère,  
Cher stagiaire,

**Concerne: Assemblée Générale du vendredi 30 avril 2021**

Par la présente, j'ai l'honneur de vous inviter, vous ainsi que votre cabinet, à notre Assemblée Générale ordinaire qui aura lieu **le vendredi 30 avril 2021 à 8h30**.

Comme l'année passée, le Conseil de l'IRE a décidé d'organiser cette Assemblée Générale **via une vidéoconférence en ligne**. Cette décision a été prise en raison des incertitudes liées à la crise COVID qui nous empêchent d'organiser en toute sécurité une réunion en présentiel.

**Enregistrement/inscription préalable pour la session administrative et académique**

Cette année, l'Assemblée générale est divisée en une partie administrative et une partie académique. Pour des raisons de sécurité (le droit de vote est réservé aux réviseurs d'entreprises), vous devez vous inscrire séparément aux deux sessions. Les deux sessions seront diffusées en direct sur un lien web distinct. **Une préinscription préalable est nécessaire pour participer à la session administrative.** Vous pouvez vous inscrire ici:

- [pour la session administrative](#) (le 28 avril 2021 au plus tard)
- [pour la session académique](#)

Après votre enregistrement, vous recevrez un e-mail de confirmation avec un login et un mot de passe et un weblink avec lequel vous pourrez suivre l'Assemblée Générale en ligne. L'inscription à la partie académique est toujours possible pendant la réunion mais il est recommandé de s'inscrire au préalable afin de garantir une organisation fluide.

Afin de garantir le bon fonctionnement, nous vous demandons de vous connecter à la réunion digitale dès 8h15, étant donné que la réunion démarrera à 8h30 précises. La partie académique commence à 10h30.

### Vote en ligne

Le Conseil a opté cette année pour une procédure de votes en ligne. Il vous est donc possible de donner procuration à un(e) confrère/consœur. Vous trouverez ci-joint un modèle de procuration. Votre/vos procuration(s) doivent nous parvenir au plus tard le 25 avril 2021 :

- Soit par la poste : Institut des Réviseurs d'Entreprises, Secrétariat général, Boulevard E. Jacqmain 135/1, 1000 Bruxelles ;
- Soit par porteur à la même adresse ;
- Soit en adressant un scan ou une photo bien lisible de votre/vos procuration (s), avec signature électronique, à l'adresse e-mail [AV-AG@ibr-ire.be](mailto:AV-AG@ibr-ire.be).

### Questions & réponses

Pendant l'assemblée en ligne, vous aurez l'occasion de poser vos questions via un Chatbox.

Nous ferons le maximum afin de rendre l'Assemblée Générale intéressante et interactive et espérons bien sûr vous revoir très vite.

Salutations confraternelles,



Tom MEULEMAN  
Président

Annexe: ordre du jour et modèle de procuration